

En toute sécurité sur tous les réseaux, même en déplacement

Surfer mobile, c'est simple et rapide, mais cela présente également de nouveaux risques inhérents à la cybercriminalité. Même si le trafic des données est automatiquement crypté sur le réseau de communication mobile de Swisscom, il en va tout autrement sur de nombreux réseaux WLAN publics. Avec Safe Connect, Swisscom propose une appli qui permet aux clients de surfer sur des réseaux WLAN tiers, en alliant simplicité et sécurité. Cette appli est disponible dès à présent pour Android et iOS à un tarif de CHF 5 par mois.

Ecrire des e-mails, faire des achats en ligne ou payer une facture via des services bancaires en ligne – autant de tâches qui se font aujourd'hui sur les réseaux mobiles. Smartphones et autres tablettes ont donc été renforcés pour contrer les attaques en provenance des réseaux, car ces appareils stockent une multitude de données personnelles et sensibles. «La nouvelle appli Safe Connect sécurise les données privées en établissant une connexion personnelle et cryptée pour l'ensemble du trafic des données», précise Egon Steinkasserer, responsable Innovation chez Swisscom. Les utilisateurs connectés à un réseau WLAN public (dans un hôtel ou un café, par exemple) sont ainsi protégés au mieux contre les piratages dans le monde entier. De plus, l'appli Safe Connect bloque automatiquement l'accès aux sites identifiés comme dangereux ou aux logiciels malveillants. A cet égard, Swisscom collabore avec la société Symantec.

Utilisation simultanée sécurisée de deux appareils

Avec Safe Connect, les clients surfent en toute sécurité sur deux appareils. Ils peuvent d'ailleurs tester cette appli gratuitement pendant 30 jours. L'abonnement peut ensuite être souscrit directement dans l'Appstore correspondant. Il est déjà disponible à CHF 5 par mois ou CHF 29 par an.

L'appli Safe Connect est lancée sous le nouveau label Swisscom «nova», qui distingue les produits et services dont les futures optimisations seront développées en collaboration avec les clients.

Berne, le 9 décembre 2014